FE.-
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°2009- 334 DU 1ER JUILLET 2009

Portant nomination de Madame Dossi Ségbèya Christhelle HOUNDONOUGBO ZOSSOU en qualité de Conseiller Technique aux Sports.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

Vu la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;

Vu le décret n° 2008-637 du 27 octobre 2008 portant composition du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2007-637 du 31 décembre 2007 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs ;

Sur proposition du Ministre de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 06 mai 2009 ;

D E C R E T E :

Article 1er : Madame Dossi Ségbèya Christhelle HOUNDONOUGBO ZOSSOU est nommée Conseiller Technique aux Sports du Ministre de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs.

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions de l'intéressée et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 1er juillet 2009

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Dr Boni Y A Y I

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,

Soulé Mana LAWANI

Le Ministre de la Jeunesse,
des Sports et des Loisirs,

Etienne KOSSI

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 MJSL 4 MEF 4 AUTRES MINISTERES 28 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCOMB-DGCST-INSAE- 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC- ENAM – FADESP 3- UNIPAR – FDSP 2 INTERESSEE 01 JO 1.-